



# **COMPTE RENDU**

## **CONSEIL DE QUARTIER - Secteur 5**

**Mercredi 08 décembre 2021**

**Présents :**

**Elus :** M. José MORALES, Mme Muriel RICARD, Mme Joëlle BATTESTINI, M. Serge COUCOULIS, M. Ambrosio DOLFI, Mme Virginie BOURGUE

**Agents :** Mme Valérie BAREK Directrice du Pôle Aménagement du Territoire, des Infrastructures et du Développement Durable, M. Julien FLORES Agent de Police Municipale, Mme Martine BAGNIS Référente Administrative de la Démocratie Participative.

**Muriel RICARD** souhaite la bienvenue aux personnes de l'assistance, présente les animateurs et les intervenants de ce conseil de quartier.

Ces rencontres où techniciens et élus échangent avec la population permettent aux administrés de devenir acteurs de leurs quartiers pour de grands projets. Madame RICARD souligne qu'habituellement ces temps de rencontre où sont évoqués les problématiques se font dans les grandes villes.

La projection d'un petit film récapitule l'ensemble des travaux effectués depuis dix-huit mois sur la commune avec notamment un programme de rénovation de la voirie important.

Les questions et leurs réponses apparaissent sur grand écran au fur et à mesure des échanges afin de donner un compte rendu participatif le soir même.

**Chemin de Ceinture :**

**Question :** Le re-goudronnage est-il prévu sur le chemin de Ceinture ?

**Réponse :** La réfection de cette route est adossée au projet du Valtram qui arriverait en 2025. La commune travaille avec la Métropole sur le plan vélo qui ferait une boucle à partir du centre du village et qui passerait devant l'école Paul Eluard. En ce moment, il y a un chiffrage demandé pour la réfection de ce chemin avec une voie partagée (voie douce). Nous ne pourrons refaire la route qu'après la réfection du stade. La route sera recalibrée.

**Question :** Est-ce que la fibre va bientôt arriver ?

**Réponse :** ORANGE a pris du retard mais a prévu une couverture de 80 % d'ici la fin de l'année. La société fonctionne par secteur et tout devrait être terminé courant 2023.



### **Avenue de la Malvésine :**

**Question :** Cette voie est dangereuse. Les voitures roulent vite. Il n'y a pas de trottoir, et aucun aménagement. C'est une délaissée d'ESCOTA. Il y a nécessité à aménager cette partie.

**Réponse :** Cette zone est amenée à évoluer, avec l'aménagement de deux parkings pour le co-voiturage, l'un au bout du chemin de ceinture et l'autre derrière le magasin Weldom. Dans le cadre du PLUi, les riverains peuvent venir travailler avec la mairie pour donner leurs avis et leurs idées. Il y a aussi un projet de déplacement de l'arrêt de bus ce qui permettra de demander un abaissement de la vitesse sur le tronçon de la CD45e. Pour l'instant cette route n'est pas en agglomération donc la vitesse est limitée à 80 km/h.

Le projet est de passer la Malvésine en agglomération afin de ralentir la vitesse et de rétrécir la départementale avec une piste cyclable.

### **Chemin des Négrels :**

**Question :** Les chemins des Négrels, des Gêmeaux et du Plantié sont des voies communales, très fréquentées pour aller aux écoles. Ils auraient besoin d'un rebouchage des trous tous les ans. S'il y a une boucle, quel sera le projet de rénovation des voies ?

**Réponse :** Sur le chemin des Négrels la boucle sera une zone partagée jusqu'à 20 km/h.

Il y aura un revêtement différent sur le chemin du Plantié avec deux voies cyclables/piétons et une au centre pour les voitures. Les études avec la Métropole sont prévues pour 2022.

**Question :** Avec le ruisseau à proximité, ce chemin est souvent inondé. Les buses du petit parking du gymnase et celles du terrain de basket ne sont pas assez grandes.

**Réponse :** Il n'est pas envisageable de couvrir le ruisseau pour l'instant. Le Magout est un des plus chargés de La Bouilladisse par temps d'orage.

Il y a un réel problème de diamètre de buse du ruisseau en amont du gymnase. Avec les pluies du 4 octobre dernier, la Métropole a pu diagnostiquer les problèmes et les travaux de réaménagement des berges et de sécurisation du ruisseau vont avoir lieu.

Le Syndicat du Bassin versant de l'Huveaune travaille sur ces problèmes. Il faut restructurer ces exutoires pour éviter que l'eau n'arrive trop vite.

La Métropole va consolider la berge et prévoit un aménagement pour que l'eau s'écoule normalement.

**Question :** Ce chemin est mitoyen avec le stade, pensez-vous à une réhabilitation de cette installation ?

**Réponse :** Nous avons un projet d'aménagement du stade avec son agrandissement pour 2022. L'idée serait de faire revenir les footballeurs sur un gazon synthétique.

### **Avenue Isidore Gautier :**

**Question :** Pour la construction de l'école Isidore Gautier les riverains ont donné 10 % de leurs propriétés privées. Nous demandons à ce que notre chemin soit nettoyé, comme devant l'école et que le stationnement soit plus respectueux et plus sécurisé pour les enfants.

**Réponse :** La circulation aux abords des écoles est interdite. La Police Municipale vient régulièrement.



Les parents viennent également déposer leurs enfants chez les assistantes maternelles. Nous avons trois groupes scolaires à sécuriser aux mêmes heures.

Il faut réfléchir à une personne aux abords de l'école pour assurer la sécurité.

**Question :** Une lampe de l'éclairage public est grillée et n'a toujours pas été remplacée.

**Réponse :** Nous l'avons signalé et nous avons relancé le prestataire.

### **Chemin de la Noria :**

**Question :** Pourquoi le chemin de la Noria, n'est qu'en partie goudronné ? De surcroît, la sortie du chemin est très dangereuse. Les voitures roulent très vite surtout au niveau du carrefour. Serait-il possible de le sécuriser davantage ? Un panneau « stop » pourrait-être mis à cet endroit pour améliorer la sécurité. Nous subissons aussi des nuisances sonores causées par des personnes qui se trouvent sur le parking de Casino.

**Réponse :** L'impasse qui part du chemin de la Noria est une voie privée. La mairie ne peut pas goudronner ce chemin. Son nom a été changé pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté quant à sa localisation. Nous allons voir avec la Police Municipale pour rajouter un stop.

L'incivisme dû aux nuisances sonores de l'autre côté du Merlançon est soumis au pouvoir de police de La Destrousse.

Nous ferons remonter les informations sur les différentes nuisances au Maire de cette commune.

### **Avenue de la Gare :**

**Question :** Au niveau de la crèche, les parents se garent devant les habitations de l'impasse adjacente. Ils jettent également leurs masques sur le sol.

**Réponse :** Un panneau sera à nouveau mis en place pour rappeler que ce chemin est privé. Une poubelle était installée à la sortie de la crèche pour éviter les masques par terre. Malgré ce, les agents des services techniques ramassent régulièrement les masques usagés.

Il faut refaire les signalisations pour les poubelles et une réunion d'information avec parents.

### **Avenue de la Sainte Baume :**

**Question :** Le passage protégé qui se trouve au croisement de l'avenue de la Sainte Baume et du chemin des Gorguettes est mal placé. Il faudrait également sécuriser cette portion car la vitesse des véhicules y est excessive.

**Réponse :** Nous allons intervenir sur le croisement des Gorguettes/Marcel Long.

La réfection du trottoir au début de l'avenue Marcel Long est en cours.

La 2<sup>ème</sup> tranche des travaux prévoit la réduction de la largeur de la route pour prolonger le trottoir, jusqu'au chemin de la Passerelle.

Une 3<sup>ème</sup> tranche sera consacrée à la partie Les Chabœufs/La Passerelle avec un passage piéton déplacé et surélevé à La Passerelle.

Le Département a accepté de faire des passages protégés surélevés dans le virage.

Nous allons également changer l'éclairage public. Lors des prochains conseils de quartier nous allons travailler sur ce projet.



**Nuisances sonores et autoroute :**

**Question :** Nous subissons toujours des nuisances sonores dues à l'autoroute. Rien n'a été fait au niveau du pont (mur anti-bruit).

**Réponse :** L'écran acoustique a un effet de réverbération. ESCOTA fait des études acoustiques pour tester les corrections.

Lors de la construction de l'autoroute, ces nuisances n'avaient pas été prises en compte. Les murs anti-bruit ont été construits avec une rupture dans la continuité mur/réseau sécurité routière, car lorsqu'il y a des bretelles d'accès, il faut laisser la visibilité.

Il y aurait une solution avec des panneaux de verre mais cela est plus onéreux et ESCOTA refuse pour l'instant.

**Le Val Tram :**

**Question :** où en est l'avancée du Val Tram ?

**Réponse :** C'est une décision Métropolitaine avec les agents de l'Etat. Le projet est sur la table. Nous avons reçu l'avant-projet définitif. L'enquête publique débutera au mois de mars et la mise en service est prévue pour 2025.

**Question :** Quel en est le budget ?

**Réponse :** Le coût s'élève à 140 millions d'euros environ. A terme il devra aller jusqu'à Aix-en-Provence.

**DIVERS :**

**Question :** Nous avons la chance de posséder des vestiges de la préhistoire avec la Grotte du Tonneau, mais son accès est devenu très difficile à cause des constructions.

**Réponse :** C'est un très beau site et ce problème est à étudier.

**Muriel RICARD** propose de se revoir au début du printemps.

**La séance est levée à 19h50**